



Municipalité de Saint-Bonaventure

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2020

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bonaventure:

- ❑ QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2020, est déposé à mon bureau;
- ❑ QU'il a été procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus le 21 février 2020;
- ❑ QUE ces taxes sont payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

Donné à Saint-Bonaventure, ce 20 février 2020


Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière